

Contraception: les gynécologues s'opposent à la vente de pilules sans ordonnance



La Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) est contre la vente de la pilule sans ordonnance (photo d'illustration).

[afp.com/MYCHELE DANIAU](https://www.afp.com/MYCHELE_DANIAU)

La Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) est contre l'idée d'une pilule contraceptive vendue sans ordonnance en pharmacie.

L'idée d'une [pilule contraceptive](#) vendue sans ordonnance en pharmacie a été récemment émise [par un collectif, baptisé "Libérez ma pilule"](#). La Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) n'en veut pas. Cette instance nationale de représentation des collèges régionaux de gynécologie, comptant environ 2000 membres, a fait savoir son opposition ce vendredi.

LIRE AUSSI >> [Pilule sans ordonnance: 3 questions sur une idée pas si stérile](#)

Le collectif composé de professionnels de [santé](#), de pharmaciens, du [Planning familial](#) et de féministes a proposé un accès à la pilule progestative (sans [oestrogène](#)) directement en pharmacie. Les femmes désireuses de ne pas passer par la case rendez-vous chez [gynécologue](#) ou le généraliste pourraient ainsi se procurer leur plaquette en répondant à un questionnaire qui évalue les risques.

Un manque de conseils dénoncé

"Une pilule, qu'elle soit progestative ou non, est un médicament (...) Choisir une pilule adaptée ne se fait pas sous les conseils d'une maman, d'une copine ou d'un pharmacien en quelques minutes", a répliqué la FNCGM dans un communiqué. "Il est impensable qu'une jeune femme puisse exposer toutes ses interrogations au sujet des effets indésirables ou encore de la sexualité derrière le comptoir d'une pharmacie", a poursuivi la FNCGM.

TÉMOIGNAGE >> ["Pourquoi j'ai dit non à la pilule"](#)

Cette dernière rappelle en outre qu'il n'est pas nécessaire de retourner chez son gynécologue uniquement pour obtenir une nouvelle ordonnance. Pour éviter toute interruption de traitement entre deux consultations, les pharmaciens peuvent en effet renouveler une ordonnance de pilule datant de moins d'un an, pour une durée supplémentaire de 6 mois maximum.